

Driver Safety – Fixed Objects Stats and Facts – French



FAITS

1. **Visibilité Réduite** : les conducteurs qui reculent ou manœuvrent dans des espaces restreints sans aide visuelle ou système de caméras sont plus susceptibles de heurter des murs, des poteaux ou des quais de chargement.
2. **Fatigue et Distraction** : les conducteurs fatigués ou distraits qui conduisent des véhicules de flotte ou de livraison peuvent ne pas voir les dangers immobiles tels que les bornes, les équipements stationnés ou les bordures.
3. **Mauvais Éclairage** : la conduite de véhicules dans des cours, des parkings ou autour d'entrepôts mal éclairés augmente le risque de collision avec des objets fixes.
4. **Surfaces Glissantes** : les surfaces mouillées, verglacées ou irrégulières peuvent entraîner une perte de contrôle et provoquer des collisions avec des infrastructures fixes.
5. **Mauvais Réglage des Rétroviseurs** : des rétroviseurs latéraux ou arrière mal positionnés réduisent la visibilité des angles morts, en particulier à proximité de poteaux fixes ou de coins.
6. **Insuffisance de l'Entraînement** : les conducteurs professionnels novices ou non formés peuvent sous-estimer le rayon de braquage ou le déport arrière, ce qui peut entraîner des collisions latérales ou des chocs lors des manœuvres de recul.

STATISTIQUES

- Collisions avec des véhicules, y compris des objets fixes. Les coups du lapin (15 %) et les lacérations (10 %) étaient fréquents, et l'insuffisance des EPP ou de la formation contribuait à 15 % des cas.
- En 2024, la NHTSA a enregistré 42 514 décès sur la route, dont environ 15 % (environ 6 400) résultaient de collisions avec des objets fixes. Les accidents mortels sur le lieu de travail étaient rares (<1 %), mais liés à la distraction au volant ou à une mauvaise visibilité, selon l'OSHA.
- En 2024, les infractions aux règles relatives aux EPP (29 CFR 1910.132) se classaient au 6e rang (1 876 citations), notamment le port d'un HVSA inadéquat pour les conducteurs. Des infractions aux règles de sécurité des véhicules (par exemple, des défauts d'entretien) ont également été constatées, selon la FMCSA.
- Une étude de la NHTSA réalisée en 2022 a révélé que les HVSA réduisaient de 25 % les risques de collision entre piétons et conducteurs dans les zones de travaux,

mais que seulement 60 % des conducteurs portaient systématiquement un HVSA.

- L'enquête sur la sécurité au travail de Statistique Canada pour 2021 a enregistré 5 000 déclarations de perte de temps dans les professions en extérieur, dont environ 400 liées à des collisions de véhicules. Les blessures des tissus mous (12 %) et les fractures (8 %) étaient fréquentes, 10 % d'entre elles étant attribuées à des EPP ou à une formation inadéquate.
- WorkSafeBC a signalé 25 à 30 décès par an dans les professions en extérieur en Colombie-Britannique (2020-2023), les collisions avec des objets fixes étant rares (<1 %), mais liées à des problèmes de vitesse ou de visibilité.
- Les données du CCHST pour 2023 ont montré que les HVSA et la formation des conducteurs réduisaient de 20 % les blessures liées aux collisions dans les zones de travaux.